

AUCUNE COMPLAISANCE AVEC LA HAINE ISLAMOPHOBE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 13 OCTOBRE 2019

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) condamne avec la plus grande fermeté les faits qui se sont déroulés le 11 octobre au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, à l'initiative des élus Rassemblement national (RN). Les propos et les comportements tenus par ces élus sont révélateurs d'un climat de haine croissante à l'égard de nos concitoyens de confession musulmane à raison de leurs croyances et pratiques religieuses.

Stigmatiser une mère accompagnatrice d'un groupe d'enfants en raison du port du voile, alors même qu'elle n'était aucunement soumise au principe de neutralité, l'humilier publiquement, faire pleurer son enfant, la contraindre de quitter la salle, la poursuivre en l'invectivant dans les toilettes de l'Hôtel de région, lier sa pratique religieuse à la commission d'actes terroristes, sont des faits intolérables qui ne sauraient demeurer sans conséquences politiques et judiciaires.

La LDH apporte son entier soutien à cette famille ainsi qu'à Madame Marie-Guite Dufay, la présidente de Région qui a immédiatement réagi avec justesse et fermeté face à ces faits islamophobes et qui lui valent un déversement d'insultes sur les réseaux sociaux. La LDH demande l'ouverture dans les meilleurs délais d'une enquête sur tous ces actes insupportables.

Cet événement n'est pas isolé. Il s'inscrit dans un contexte politique et médiatique de multiplication des provocations et des propos islamophobes comme la diffusion sur une chaîne nationale de discours politiques véhiculant la thèse complotiste et nauséabonde du grand remplacement ayant conduit aux meurtres de masse de Christchurch. La LDH s'inquiète vivement des derniers discours de l'Exécutif d'appel à la vigilance et au repérage des « signaux faibles » qui alimentent une suspicion généralisée envers les musulmans au nom de la lutte contre le terrorisme. De même, elle dénonce l'insistance de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, à considérer que les mères voilées ne seraient pas les bienvenues dans les sorties scolaires, en contradiction avec la loi en vigueur et stigmatisant une partie des parents d'élèves en raison de leur religion.

La LDH attend une prise de position ferme et sans ambiguïté du gouvernement afin de rappeler les principes de la loi de 1905 sur la laïcité, une condamnation explicite de tous propos et actes islamophobes en particulier lorsqu'ils sont tenus par des représentants de la République et l'engagement d'une action plus générale pour endiguer ce phénomène violant les principes républicains les plus fondamentaux.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

